



DOUANE

FLASH INFO

MISSION SÛRETÉ LA SÛRETÉ MENACÉE À LILLE GARE

LORS DU CSA RÉSEAU DU MERCREDI 5 JUILLET A ÉTÉ ÉTUDIÉE LA QUESTION DE L'EXTERNALISATION DE LA MISSION SÛRETÉ À PARIS GARE DU NORD. IL S'AGISSAIT D'INTÉGRER LES AGENTS DE LA BSI TRANSMANCHE À L'ARRÊTÉ DU 16 JUIN 2020 AFIN QU'ILS PUISSENT BÉNÉFICIER DES MESURES DE RESTRUCTURATION. A CETTE OCCASION LA DÉLÉGATION CFDT A DEMANDÉ À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE L'AVENIR DE L'UNITÉ TRANSMANCHE EN GARE DE LILLE.

Contrairement aux attermolements de la Direction à Lille, la Directrice Générale a été on ne peut plus claire : **Eurostar a confirmé sa volonté d'externaliser la mission Sûreté sur l'ensemble des gares où ils affrètent des trains en direction de Londres.**

La DGDDI et le ministère n'ont comme souvent, visiblement pas la volonté ou les moyens de lutter vraiment contre cette sombre perspective. Reste à savoir à quelle échéance.

Visiblement, Eurostar et la DGDDI attendent de faire le bilan de l'externalisation à la BSI TransManche de Paris Nord pour lancer cette funeste opération sur Lille, aucune date n'est donc à ce jour officiellement fixée.

Pour la CFDT cet abandon de la Sûreté sera un échec patent et une désertion en rase campagne du service public.

L'Administration et Eurostar auront-ils un jour le courage de reconnaître leurs erreurs, bien sûr que non, jamais face aux ratées successives de ces réformes l'administration n'a voulu prendre la moindre part de responsabilité ! Le mal aura été fait et ce sera irréversible, une nouvelle mission sacrifiée sur l'autel du profit.

Ce jeudi 6 juillet un CSA Ministériel se réunit à Bercy.

La CFDT Finances interviendra directement auprès du dit ministre pour exiger la révision de la position de l'Administration sur l'abandon de la Sûreté Transmanche à Lille mais aussi à Paris ou techniquement il n'est pas trop tard.

Nous n'acceptons pas et n'accepterons jamais cet abandon total de mission !

NOUS REFUSONS LA PERTE DE NOS POUVOIRS RÉGALIENS AU PROFIT DE SOCIÉTÉS PRIVÉES !

LES MESURES DE RESTRUCTURATION CORRESPONDENT À :

- Une super priorité d'affectation à la résidence, à défaut dans le département ou au niveau national.
- L'accès à des primes de restructuration du type PRS (Prime de restructuration, liée à la mobilité géographique), l'IAMF (prime liée à la Formation pour une mobilité fonctionnelle), une garantie de rémunération en cas de perte de revenu, et d'autres primes annexes.

Contrairement à ce qui a pu être annoncé par une organisation syndicale, la situation de la Sûreté du lien Transmanche à Calais n'a pas du tout été évoquée lors du CSAR du 5 juillet.

Eurostar a déjà abandonné la gare de Fréthun et les liaisons Calais-Londres sont hélas supprimées de longue date.

Quant à Eurotunnel qui gère le lien fixe à Calais, ils ne sont pas demandeurs d'externalisation (et quand bien même ils le seraient, cette externalisation est impossible dans l'état actuel du droit).

Ce point a été vérifié et confirmé par le ministre qui "s'inscrit en faux d'un projet d'externalisation de la sûreté à Calais".



FINANCES.CFD.FR